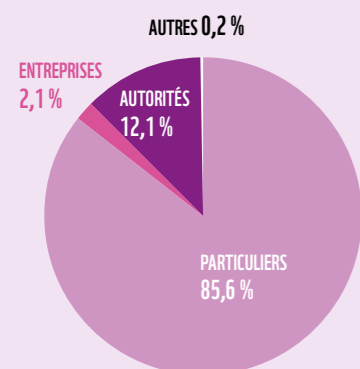
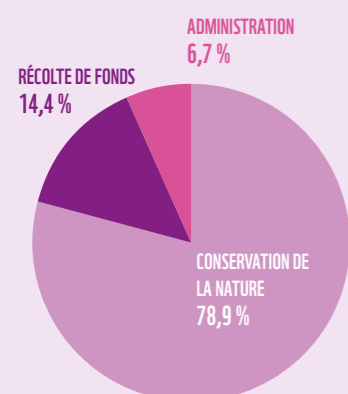


2017 EN CHIFFRES

RECETTES 2017



DÉPENSES 2017



Vous trouverez le détail de nos résultats financiers sur le site du WWF-Belgique : www.wwf.be/chiffres. L'année financière 2017 court du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.

COMPTE DE RÉSULTAT

	2016	2017
Recettes d'exploitation	23 704 550 €	13 814 496 €
Particuliers	19 700 602 €	11 833 857 €
Dons et cotisations	7 229 254 €	8 758 599 €
Legs	12 471 348 €	3 075 258 €
Entreprises	341 160 €	285 988 €
Partenariats	86 050 €	156 945 €
Tombolas	9 000 €	29 450 €
Royalties et licences	73 435 €	94 593 €
Dons	172 675 €	5 000 €
Autorités	3 606 106 €	1 665 660 €
Aides à l'emploi	114 468 €	120 389 €
Subsides pour les programmes de conservation	3 491 638 €	1 545 271 €
Autres	56 682 €	28 991 €
Dépenses d'exploitation	-12 190 455 €	-11 228 868 €
Administration	-707 018 €	-753 578 €
Récolte de fonds	-1 419 562 €	-1 612 357 €
Conservation de la nature	-10 063 875 €	-8 862 933 €
Projets de conservation sur le terrain	-6 088 273 €	-5 104 424 €
Sensibilisation	-3 975 602 €	-3 758 509 €
Citoyens	-2 715 743 €	-2 763 812 €
Gouvernements	-773 324 €	-507 602 €
Jeune public	-486 535 €	-487 095 €
Résultat d'exploitation	11 514 095 €	2 585 628 €
Résultat financier	26 405 €	255 887 €
Résultat exceptionnel	20 270 €	26 701 €
Résultat	11 560 770 €	2 868 216 €

Le WWF clôture l'exercice 2017 par un résultat positif de 2,87 millions €. Cette somme est en partie attribuable à un legs d'un montant exceptionnel, déjà à l'origine du résultat fortement positif de 2016. Cet important revenu a été placé dans un fonds spécial et sera affecté au cours des prochaines années à la conservation de la nature.

BILAN

	2016	2017
Actif	21 066 476 €	26 025 070 €
Actifs immobilisés	923 862 €	1 693 229 €
Actifs circulants	18 445 168 €	21 930 163 €
Comptes de régularisation d'actif	1 697 446 €	2 401 678 €
Passif	21 066 476 €	26 025 070 €
Fonds propres	6 216 114 €	8 405 087 €
Fonds spécial	10 949 723 €	12 403 401 €
Provisions	45 097 €	18 031 €
Dettes à plus d'un an	166 259 €	126 815 €
Dettes à un an au plus	2 487 318 €	1 590 968 €
Comptes de régularisation de passif	1 201 965 €	3 480 768 €

POLITIQUE SALARIALE

Le WWF-Belgique porte une attention particulière à sa politique salariale. En 2017, l'écart entre le salaire le plus bas et le plus élevé au sein de l'organisation était de 3,19.

DURABILITÉ

Consommation	2017	Par rapport à 2016
Électricité	40 631 kwh	+2 %
Gaz	68 090 kwh	+1 %
Eau	266 m ³	+21 %
Papier	59 500 feuilles	-3 %
Mobilité domicile-travail	2017	
Train	27 %	
Métro, tram, bus	44 %	
Transport public + vélo	14,5 %	
Piéton ou vélo	14,5 %	

L'augmentation de la consommation d'électricité, de gaz et d'eau est liée à l'occupation d'un espace supplémentaire suite à l'augmentation de nos effectifs.

VOYAGES : ÉMISSIONS DE CO₂

Nos émissions de CO₂ pour les voyages par avion s'élèvent à 1,3 tonnes de CO₂ par personne (contre 3,4 tonnes pour l'année précédente). Cette diminution s'explique par un ralentissement de nos voyages, après une période de forte prospection de nouvelles régions (Mékong, Bassin amazonien, Forêts de miombo) pour nos projets de terrain. Ces émissions de CO₂ font l'objet d'une compensation : nous achetons des certificats servant à financer des projets économisant une quantité de CO₂ équivalente à celle émise.

L'ÉQUIPE DU WWF-BELGIQUE

Ces chiffres sont exprimés en équivalents temps plein (ETP).



RÉCOLTE DE FONDS : 8,10

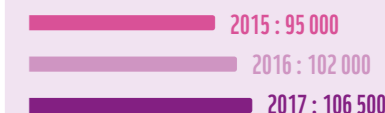


ADMINISTRATION : 6,73



CONSERVATION DE LA NATURE : 23,25

MEMBRES ET DONATEURS



LE WWF-BELGIQUE EST MEMBRE DE L'ASSOCIATION POUR UNE ÉTHIQUE DANS LES RÉCOLTES DE FONDS (AERF)